

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°54 du 15 avril 2018

UNE

VISITE DE LA PRESIDENTE DE LA REPUBLIQUE D'ESTONIE



Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie, a été accueillie par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 10 avril.

A l'occasion de sa participation au Forum économique « e-Estonie : la Nation numérique entre tradition et innovation », [Kersti Kaljulaid](#), Présidente de la République [d'Estonie](#), a été accueillie le 10 avril dernier par Juliette Jarry, Vice-présidente déléguée aux Infrastructures, à l'économie et aux usages numériques, et Etienne Blanc, Premier vice-président.

Après une visite du [campus numérique](#) et le lancement d'une compétition sur le thème de la cybersécurité, Madame Kaljulaid a inauguré le Forum économique organisé au siège de la Région, dédié à l'Estonie et à son économie innovante. Ancienne république de l'URSS entrée dans l'Union européenne en 2004, le petit pays balte (1,3 millions d'habitants et une superficie équivalente aux 2/3 de la Région) se distingue par sa remarquable politique volontariste liant le numérique et la modernisation de son administration.

Les Estoniens réalisent l'intégralité de leurs procédures administratives en ligne grâce à une "carte d'identité numérique" qui permet à la fois de payer son abonnement de bus, de s'acquitter de ses impôts, de servir de support à ordonnances, d'acheter ses médicaments et de voter en ligne. Toute cette procédure dématérialisée a permis à l'Estonie d'être à la pointe dans le domaine de la protection des données et de la cybersécurité, une thématique largement mise en avant au moment où le pays [a présidé pour la première fois l'Union européenne](#) en 2017.

ARTICLES

L'INSTRUMENT PME, UN ACCÉLÉRATEUR POUR LES PME INNOVANTES



La [Commission européenne](#) vient de communiquer la liste des projets retenus dans le cadre du dernier appel à projets de [l'instrument PME](#) du programme Horizon 2020.

Les entreprises retenues dans le cadre de ce dispositif bénéficieront de 50 000 € chacune pour le lancement de l'étude de faisabilité (phase 1), et jusqu'à 2,5 millions d'euros pour la phase de de tests (phase 2).

Pour l'heure 257 entreprises innovantes ont été sélectionnées dans des secteurs aussi divers que la santé, les technologies de l'information et de la communication ou encore les énergies renouvelables. Bien que la France ne soit pas l'État membre [le plus représenté](#) sur la [liste](#), Auvergne-Rhône-Alpes est plutôt bien doté avec 26 bénéficiaires issus surtout du Rhône et de l'Isère mais aussi de Savoie, Haute-Loire et Loire.

Un [rapport indépendant](#) publié le 5 avril dernier a permis par ailleurs d'étudier la performance de 70 entreprises ayant déjà finalisé la phase 2 et il met en évidence l'effet d'accélérateur apporté par l'instrument PME qui a permis à 60% des entreprises soutenues, non seulement de commercialiser leur innovation, mais aussi de connaître le succès. Avis aux amateurs, la prochaine date-limite est le 3 mai. Pour en savoir plus, [c'est ici](#).

LA POLITIQUE RÉGIONALE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS



Lors du Conseil du 12 avril, la Commission européenne a présenté plusieurs actions pour améliorer la communication sur les réalisations et l'impact de cette politique.

C'est une demande des États membres pour rapprocher l'Europe des citoyens et un impératif au moment de la renégociation des politiques européennes pour 2021-2027. Pour le trentième anniversaire de la politique de cohésion, la Commission européenne lance différentes actions de promotion en partenariat avec les institutions européennes, les États membres et les acteurs intéressés.

Parmi les axes de communication : l'organisation d'expositions photos et de campagnes destinées à valoriser des projets phare financés par les fonds structurels et illustrer l'impact positif de cette politique dans la vie quotidienne des citoyens, la mise en place de concours nationaux sur le modèle des [Regiostars](#) et l'organisation de [débats citoyens](#) sur la future politique de cohésion.

Autre initiative à suivre sur les réseaux sociaux : le [Road Trip Project](#) qui met en scène et permet de partager l'expérience de 8 jeunes européens sélectionnés pour parcourir entre mi-avril et fin août le continent européen à travers 4 grandes routes (Baltique, Danube, Méditerranée et Atlantique) et découvrir une quarantaine de projets co-financés par la politique régionale.

LE CONSEIL POUR UNE SIMPLIFICATION DE LA POLITIQUE DE COHÉSION



Les États membres réunis en Conseil le 12 avril ont procédé à un échange de vues sur le contexte et les priorités stratégiques de la politique de cohésion après 2020.

Le débat, destiné à alimenter les travaux de la Commission européenne qui présentera en mai ses propositions pour le futur cadre financier et la politique de cohésion post 2020, a tourné autour des questions suivantes : quelles priorités d'investissement pour la future politique de cohésion ? Quelle couverture territoriale et quels critères d'allocation des fonds ? Comment accélérer la mise en œuvre de cette politique et en améliorer l'efficacité ?

Les États membres ont également adopté à l'unanimité des [conclusions du Conseil](#) sur la rationalisation de la gestion et de la mise en œuvre des Fonds structurels après 2020. Le texte plaide notamment pour une simplification et une harmonisation des règles qui régissent la mise en œuvre des fonds, une programmation plus souple, et un système de gestion et de contrôle fondé sur le principe de proportionnalité avec l'application des règles nationales et des systèmes nationaux et régionaux qui ont prouvé leur efficacité. Il demande également le lancement précoce de la préparation des futurs programmes afin d'assurer un démarrage plus rapide.

AUVERGNE-RHONE-ALPES, DEUXIÈME RÉGION FRANCAISE BÉNÉFICIAIRE D'ERASMUS+



Le Rhône et l'Isère parmi les 10 départements les mieux dotés en terme de financements ERASMUS +.

Rappelons que ce [programme](#) soutient la mobilité individuelle des « apprenants » (élèves, étudiants, apprentis...) mais aussi les coopérations et partenariats transnationaux d'organismes dans les secteurs de l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et l'éducation des adultes.

[L'agence française ERASMUS+ Education-formation](#) publie les statistiques du programme en France sur un [site dédié](#) qui répertorie les financements par zones géographiques (régions, département, ville), par organismes et par secteurs. On y découvre que la région Auvergne-Rhône-Alpes est le deuxième plus gros bénéficiaire, après l'Île-de-France, des financements ERASMUS+ sur la période 2014-2017, avec un peu moins de 14% des fonds. Ces bons résultats sont principalement dûs aux secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle ; les départements du Rhône et de l'Isère occupent respectivement la 2^{ème} et 8^{ème} place des départements les mieux dotés en France, tous secteurs confondus.

LA FRANCE, PREMIÈRE BÉNÉFICIAIRE DU PLAN JUNCKER



La BEI a engagé 9,3 milliards d'euros en France dans le cadre du plan Juncker.

Le [plan d'investissement pour l'Europe](#), dit « Plan Juncker » mis en œuvre depuis l'automne 2015, a, à ce jour, approuvé 119 opérations en France pour un montant total d'engagement de la [BEI](#) (Banque Européenne d'Investissement) de 9,3 milliards d'euros, ce qui en fait l'État membre le plus bénéficiaire.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, de nombreuses PME sont accompagnées dans le cadre des prêts et prises de participation du FEI (Fond Européen d'Investissement).

La prolongation du Plan Juncker a été votée en décembre 2017, avec une augmentation des garanties et du volet PME jusqu'à fin 2020 mais aussi l'ajout de nouvelles priorités thématiques : agriculture et pêche durables, services sociaux, infrastructures ferroviaires, industries culturelles. L'engagement de la BEI s'élèvera sur cette période à 7,5 milliards d'euros.

RÉFORME DE L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE



Un an après l'annonce de la révision de l'Initiative citoyenne européenne (ICE) par la Commission européenne, la Journée de l'ICE organisée à Bruxelles le 10 avril a examiné les propositions de réformes et lancé une vaste campagne de communication.

Véritable instrument de démocratie directe, l'ICE affiche un bilan décevant six ans après son lancement. Son faible impact sur le processus décisionnel européen a conduit la Commission européenne à [réviser son règlement en septembre 2017](#) afin de rendre cet instrument plus efficace.

À l'occasion de la [Journée de l'ICE](#), les organisateurs des initiatives enregistrées ainsi que les représentants des Institutions européennes et de la société civile ont échangé informations et idées afin de renforcer la visibilité et la portée politique des ICE. Les propositions de la Commission européenne, visant entre autres à baisser l'âge minimal de signature à 16 ans et à assouplir les critères d'enregistrement, ont été examinées et le rôle des États membres a été souligné.

Lors de l'évènement, [Frans Timmermans](#), Premier vice-président de la Commission européenne, a présenté la nouvelle [plateforme collaborative](#) permettant d'apporter soutien et conseil pour réaliser les ICE. Le Parlement européen et le Conseil de l'UE se prononceront cette année sur la proposition de réforme de la Commission européenne.

Pour rappel, l'Initiative citoyenne européenne permet à un million de citoyens issus d'au moins un quart des États membre d'influencer l'agenda politique européen en invitant la Commission européenne à légiférer sur une problématique relevant de sa compétence.

DÉFENSE COMMUNE : VERS DES MESURES OPÉRATIONNELLES



La Commission européenne propose des mesures opérationnelles pour une défense plus mutualisée.

Depuis son lancement en juin 2017, le [Fonds européen de la Défense](#) fait son chemin : après [le projet Pythia](#), ce sont 42 partenaires européens implantés sur 15 États membres qui ont validé le 28 mars dernier une convention de financement dans le cadre du projet de recherche « [Ocean 2020](#) », consacré à la surveillance maritime par drones.

Par ailleurs la commissaire au Transport, [Violetta Bulc](#), qui a [présenté](#) fin mars un [plan d'action pour la mobilité militaire](#) a annoncé qu'après une première identification des besoins, la Commission établirait, « pour la fin de l'année », une liste de projets destinés à être utilisés pour des transports militaires sur la base du réseau transeuropéen de transport existant et en collaboration avec les États membres et le Service européen d'action extérieure ([SEAE](#))... Seule ombre au tableau : le financement qui n'est pas consolidé dans le prochain budget. La Commissaire a déclaré qu'à la suite de l'état des lieux, « nous essaierons de trouver les ressources ».

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?



EMPLOI

Le taux de chômage est historiquement bas dans la zone Euro.

Selon [Eurostat](#), le taux de chômage a atteint, en février 2018, son taux le plus faible dans la zone euro depuis décembre 2008, pour s'établir à 8,5 % de la population active. Même constatation dans l'UE des 28 États membres à la même période où le taux de chômage était de 7,1% de la population active, soit le taux le plus bas depuis septembre 2008.



RÉDUCTION DES FRAIS DE BREVETS

Des réductions financières désormais appliquées sur les frais de dépôt des brevets.

Aucun ajustement sur le taux d'inflation n'étant prévu, en matière de dépôt de brevets dans le Traité de coopération en matière de brevets ([PCT](#)), [l'Office européen des brevets](#) a abaissé de 656 euros ([14%](#)) les frais d'examen et/ou de recherche pour les dossiers qui lui sont présentés.



UNE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE SUR LES IMPÔTS

Comment enseigner les impôts aux jeunes de manière ludique ?

La Commission européenne s'est lancée dans cet exercice via [la plateforme TAXEDU](#). Elle souhaite informer les jeunes Européens sur la fiscalité, son impact sur leur vie actuelle et future, mais aussi sur les méfaits de l'évasion fiscale.

Ce site convivial présente les informations en fonction du public : enfants, adolescents et jeunes adultes, et le portail regorge de ressources (cours en ligne, MOOC,...), conseils et astuces à destination des enseignants sur la manière d'aborder la fiscalité. Enfin, en bonus, le jeu « taxlandia » propose de faire découvrir de manière ludique l'univers des impôts.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous êtes actif dans la coopération avec la Chine?

Un appel à soumission d'évènements dans le cadre de l'année européenne du tourisme Chine-UE vient d'être publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

Portabilité transfrontalière

Après la suppression des frais de roaming en juin 2017, le consommateur européen peut bénéficier depuis le 1^{er} avril 2018 de la [portabilité transfrontalière du contenu de ses abonnements numériques](#).

Cela signifie donc qu'une fois franchie la frontière de leur pays de résidence, les Européens peuvent dans n'importe quel pays de l'UE continuer à utiliser leurs abonnements numériques payants et accéder à leurs films, séries télévisées, compétitions sportives, musiques ou encore livres électroniques. C'est également le cas des contenus gratuits dont les fournisseurs décident d'être couverts par les nouvelles règles.

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



À VOS AGENDAS : SEMINAIRE INTERREG A MI-PARCOURS

Bilan et perspectives

La Région accueillera le 29 mai prochain un séminaire qui concerne tous les programmes de coopération territoriale [INTERREG](#) en Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agira de dresser un bilan de la première moitié de la période 2014-2020 et de se projeter vers l'avenir.

Cet évènement aura lieu en présence d'Etienne Blanc, Premier vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux Finances, à l'Administration générale, aux Economies budgétaires et aux Politiques transfrontalières, de Guy Lévi, Secrétaire général aux affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes et de représentants de la Commission européenne, des programmes INTERREG concernés et de la [Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine](#).

Pour en savoir plus, contacter velyne.gadoux@auvergnerhonealpes.fr



Deux Eurodéputés à la rencontre d'étudiants en droit de Lyon

Le 12 avril dernier, [Françoise Grossetête](#) et [Manfred Weber](#) ont rencontré les étudiants en droit de [l'Université catholique de Lyon](#), sur l'avenir de l'Union.

C'est dans le cadre d'une visite privée que Manfred WEBER, Président du Groupe PPE au Parlement européen et Françoise Grossetête, Députée européenne de la circonscription Sud-est, Vice-présidente du groupe PPE, ont dialogué avec les étudiants de l'UCLy à propos de l'avenir de l'Union européenne.



Dialogue citoyen à Lyon le 5 avril.

Au programme « l'Europe qui protège ».

Dans le cadre du [grand dialogue citoyen](#) engagé avec les citoyens par la Commission européenne, Pierre Moscovici, [le commissaire européen aux Affaires économiques et financières](#), a participé aux côtés de [Sylvie Guillaume](#), Vice-présidente du Parlement européen (S&D), à un dialogue citoyen à la [Maison des étudiants](#) de la Métropole de Lyon sur le thème : « Une Europe qui protège...vraiment ? », [retransmis en direct sur Facebook](#).

Ils ont tous deux été interpellés par des citoyens lyonnais sur les thèmes de la justice fiscale, de l'harmonisation sociale et de l'emploi des jeunes. A noter que les prochains dialogues citoyens auront lieu dans la région le 16 mai à Clermont-Ferrand sur la politique de cohésion ([avec l'AFCCRE](#)), le 23 mai à Vichy (organisé par [le CIED](#)), le 28 mai à l'Hôtel de Région à Lyon ([avec l'AFCCRE](#)), et le 2 juillet à Clermont-Ferrand (avec [le Comité des Régions](#)).

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



Évènement final du projet URBACT- TECHTOWN

Des représentants de la Métropole et de l'agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand partenaires du projet ont présenté leur plan d'action intégré.

Soutenu par le [programme URBACT](#), le réseau [TechTown](#) réunit 11 villes européennes (petites et moyennes) de dix pays qui réfléchissent ensemble depuis deux ans à comment exploiter les opportunités de l'économie numérique pour créer du développement économique et de l'emploi local. Chaque ville partenaire a ainsi co-produit son propre plan d'action local intégré, en faisant participer à son élaboration les acteurs concernés et ces plans ont tous été présentés à l'occasion de l'évènement final de Techtown à Bruxelles, le 22 mars.

Pour Clermont-Ferrand, l'agence d'urbanisme et de développement en collaboration avec les services culture et innovation de la Métropole et les acteurs des secteurs numérique/industries culturelles et créatives du territoire clermontois, ont travaillé depuis mai 2016 à l'élaboration d'un plan d'action local intégré en faveur du développement de la filière musique/image clermontoise pour la création d'emplois. Il vise également à préparer la candidature à la capitale européenne de la culture 2028.

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)